

Décision

Générale

colonial

Décision n° 130-450-1934 Divers.

n° 130-450-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 mai 1934

Numéro JO

n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro

31 mai 1934

TEXTE INTÉGRAL

la décision dun 31 décembre 1931, n° 826, rétablissant dans ses fonctions de cadi titulaire, le nommé Chamsan Ismaël et nommant, pour les affaires en cours, le nommé Hadji Salem Saleh, cadi ad hoc, a été rapportée dans celles de ses dispositions que prorogent le sieur Hadji Salem Saleh dans ses fonctions de cadi ad hoc. Le sieur Hadji Salem Saleh transmettra son service en présence de l'administrateur commandant le cercle de Djibouti, qui lui Gonnera, s'il y a lieu, quitus de sa gestion et d'un délégué du chef des burennx du secrétariat général, Un procès-verbal sera rétabli.